

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juin 2023

RENFORCER LE PRINCIPE DE LA CONTINUITÉ TERRITORIALE EN OUTRE-MER - (N° 1292)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 24

présenté par

M. Ratenon, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terre noir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:**

Dans un délai de trois mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur le développement du principe de continuité territoriale pour le fret de marchandises dans les Outre-mer.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous proposons d'étudier le développement du principe de continuité territoriale sur le fret de marchandises dans les Outre-mer.

Le transport de marchandises entre les collectivités d'Outre-mer et le marché européen, ou des pays tiers, ou même entre collectivités, subit des surcoûts importants du fait de la distance à parcourir. La part du prix du fret dans la valeur de la marchandise une fois vendue en Martinique et Guadeloupe

se situe par exemple entre 6% et 8% selon Grégory Fourcin, vice président des lignes de la CMA-CGM.

Une aide existe déjà pour le transport de produit liés à la production (matières premières) mais les importations de produits de production n'en bénéficient pas, et les dispositifs d'aide sont complexes. Nous souhaitons donc réfléchir à une refonte plus ambitieuse et complète de la continuité territoriale dans les Outre-mer.